

Bastia, u 2 di ferraghju di u 2026

CUMUNICATU DI STAMPA DI U CUNSIGLIU ESECUTIVU DI CORSICA

Réponse au communiqué du groupe Avanzemu et aux propos du député Paul André Colombani du 1^{er} février 2026

Le communiqué diffusé par le groupe Avanzemu, relayé par une communication du député Paul André Colombani, appelle plusieurs précisions. Les questions éducatives, parce qu'elles sont essentielles, méritent un traitement non polémique, respectueux du travail accompli chaque jour par les agents de la Collectivité de Corse dans nos collèges et lycées.

1. La réponse à la question orale du groupe Avanzemu et les échanges en session intervenus les 30 et 31 janvier dernier.

Lors de la session des 30 et 31 janvier derniers, l'exécutif a apporté des réponses étayées, chiffrées, en les rattachant aux compétences de la Collectivité de Corse. Rappeler ces éléments n'est, contrairement aux affirmations du communiqué d'Avanzemu, ni du mépris, ni une esquive : c'est la condition d'un débat public sérieux et utile.

2. Les établissements scolaires relevant de la Collectivité de Corse ne sont pas laissés de côté : ils sont suivis, accompagnés et entretenus.

Malgré les crises budgétaires, l'éducation est restée depuis 2015 une priorité politique du Conseil exécutif de Corse.

Depuis 2018, 97 millions d'euros ont été investis dans les bâtiments scolaires. Pour 2025, 13,5 millions d'euros sont inscrits au budget bâtimenntaire.

De façon générale, dans ce domaine comme dans tant d'autres, les moyens budgétaires dont dispose la Collectivité de Corse ne sont pas suffisants par rapport aux besoins : il faut donc arbitrer pour traiter les urgences, prendre en charge les problématiques de sécurité, planifier les investissements en concertation avec l'Académie de Corse et les équipes pédagogiques : les équipes de la Collectivité de Corse le font avec passion, réactivité et engagement.

Pour citer les exemples évoqués par Avanzemu dans sa question orale :

- Lycée du Finosellu (Aiacciu) : continuité du chauffage assurée immédiatement, réunion avec les élus et la direction, résolution rapide. Investissements importants sur les plateaux techniques.
- Campus Agri'Corsica (Sartè) : 326.000 € investis depuis 2024, 582.000 € pour le fonctionnement du BTS, interventions régulières dont le remplacement du ballon d'eau chaude.

Ces éléments démontrent que l'action est continue et structurée.

3. Collège Giraud : une mobilisation constante, dans un dialogue suivi avec l'établissement.

Suite à l'affaissement des planchers du bâtiment B, au mois de novembre dernier, les services de la Collectivité de Corse sont en échange continu avec l'équipe de direction du collège.

Nous avons été présents au Conseil d'Administration extraordinaire en date du 2 décembre pour exposer aux élus du CA les démarches entreprises et s'assurer de la continuité pédagogique.

Une visite sur site a également eu lieu le 15 janvier pour rappeler le calendrier de remise du rapport définitif du bureau d'études.

Les échanges réguliers avec la principale de l'établissement ont permis de rappeler les impératifs de sécurité qui s'imposent. Avant toute réouverture, les experts mandatés doivent en effet finaliser leurs investigations. Des sondages complémentaires sont en cours afin de garantir la solidité du plancher du 2^e étage. Le rapport définitif est attendu d'ici la fin de semaine prochaine.

Les premières conclusions s'orienteraient vers :

- la réouverture de l'intégralité du rez-de-chaussée,
- la réouverture partielle du 1^{er} étage de l'aile Nord,
- et, dans un second temps, celle du 2^e étage, en fonction du diagnostic parasitaire.

Sous réserve de confirmation, une reprise progressive dans les zones sécurisées pourrait intervenir la semaine du 9 février.

La Collectivité de Corse reste pleinement mobilisée pour permettre un retour à un fonctionnement normal dans des conditions de sécurité garanties pour les élèves et l'équipe pédagogique.

4. La Collectivité de Corse assume ses responsabilités, sans posture.

La sécurité et la dignité des conditions d'apprentissage ne sont pas négociables. C'est pourquoi la Collectivité de Corse investit massivement, malgré une compétence transférée par l'Etat sans compensation financière, et malgré l'ampleur du patrimoine à entretenir : 47 établissements, 48.000 élèves, 310.000 m² de surface utile (locaux, logements de fonction, terrains de sport).

Nous assumons, nous intervenons, nous programmons, nous investissons, pour nos enfants, et pour la communauté éducative.

5. L'urgence se traite par l'action, pas par les polémiques ni les postures électoralistes.

Le nouveau Programme Pluriannuel d'Investissement pour les établissements scolaires est en cours d'élaboration.

Le Conseil exécutif de Corse a mobilisé tous les leviers pour le renforcer :

- PTIC, en obtenant de l'Etat que les travaux sur les établissements scolaires soient financables alors qu'ils ne l'étaient pas,

- Banque européenne d'investissement,
- Fonds européens.

L'objectif du Conseil exécutif de Corse est clair : poursuivre et accroître l'effort d'investissement en faveur des établissements scolaires de l'île, accompagner les équipes pédagogiques, soutenir les établissements, garantir les meilleures conditions d'apprentissage et construire l'avenir de notre jeunesse.

U nostru scopu hè chjaru : accumpagnà, sustene, è custruì l'avvene di a nostra ghjuventù.